



Groupama Race 2022 Règlement spécial

Avenant #4 à l'avis de course, 20 avril 2022

Modification au règlement special offshore catégorie 3+ monocoque et multicoque

Supprime 5.02.2 (d)

Pour chaque membre d'équipage, longe avec drapeau de surcharge

Supprime OA

2 feux à main blancs conformes au Code SOLAS LSA

5.01.2

Supprimer : Chaque gilet de sauvetage gonflable est équipé d'une cartouche de recharge (tête d'activation)

Remplacé par : Un bateau doit emporter au moins une cartouche de gaz de recharge, et, si approprié, une tête de percussion de recharge, pour chaque type de gilet de sauvetage à bord.

Denis Thompson
Directeur de course